Un nouvel élan pour la médiation administrative dans les Hauts de France

Le 28 mars 2018 à la cour administrative d'appel de Douai, E.Quencez, président de la cour, Olivier Couvert-Castera et Didier Mesognon présidents des tribunaux administratifs de Lille de d'Amiens ont signé, avec les bâtonniers de onze barreaux du ressort de ces deux tribunaux, ceux d'Amiens, Arras, Avesnes-sur-Helpe, Beauvais, Béthune, Compiègne, Douai, Laon, Lille, Senlis et Valenciennes des conventions pour promouvoir le recours à la médiation en matière administrative à l'initiative des parties ou de la juridiction.

A cette occasion, étaient présents : M. Etienne Quencez, Président de la cour administrative d'appel de Douai, M. Didier Mésognon, président du tribunal administratif d'Amiens, M. Olivier Couvert-Castera, président du tribunal administratif de Lille, Me Christian Lusson, bâtonnier du barreau d'Amiens, Me Vincent Debliquis, bâtonnier du barreau d'Arras, Me Jean-Baptiste Henniaux, représentant Me Olivier Gilliers, bâtonnier du barreau d'Avesne-sur-Helpe, Me Sandra Plomion, bâtonnier du barreau de Beauvais, Me Christophe Hareng, bâtonnier du barreau de Béthune, Me Plomion, représentant Me Gwenaëlle Vautrin, bâtonnier du barreau de Compiègne, Me Alain Cockempot, bâtonnier du barreau de Douai, Me Benjamin Marcilly, représentant Me Stéphane Dhonte, bâtonnier du barreau de Lille.